

Un rapport décevant pour la tante d'Éloïse Dupuis

PUBLIÉ IL Y A 51 MINUTES



La tante d'Éloïse Dupuis, Manon Boyer, étudie le rapport du coroner Malouin. Photo : Radio-Canada

La tante d'Éloïse Dupuis, Manon Boyer, est déçue du [rapport du coroner Luc Malouin](#) sur la mort de sa nièce Témoin de Jéhovah. Le rapport conclut que la jeune femme a refusé une transfusion sanguine en pleine connaissance de cause.

« C'est un rapport qui est fait avec trois paires de gants blancs pour ne pas heurter la *Watch Tower* [les dirigeants Témoins de Jéhovah] », lance d'emblée la tante de la jeune maman décédée à l'Hôtel-Dieu de Lévis quelques jours après avoir donné naissance à son premier enfant.

« *C'est truffé d'erreurs.* »

— *Manon Boyer, tante d'Éloïse Dupuis*

« il y a des choses qui ne tiennent pas la route », note-t-elle, citant en exemple un passage du rapport où il est mentionné que les médecins ont demandé à Éloïse si elle voulait du sang les 6 et 7 octobre alors que plus loin dans le texte, il est écrit que du 6 au 10 octobre, la jeune femme était dans un état semi-comateux.

« Comment pouvait-elle donner un consentement libre et éclairé? », se questionne Mme Boyer.

La tante, à l'origine de la plainte à la police qui a mené à l'enquête du coroner, interpelle maintenant les autorités pour que sa nièce ne soit pas morte en vain.

« Moi, je veux que les lois soient changées, que les gens aient le droit à leur liberté de religion d'accord, mais pas à n'importe quel prix, pas au prix d'une vie », fait valoir Mme Boyer, qui aurait souhaité que le rapport ait plus de mordant.

Poursuite possible?

Le conjoint d'Éloïse Dupuis, Paul-André Roy, est toujours en réflexion quant à la possibilité de poursuivre au civil le personnel médical de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Il préfère donc ne pas accorder d'entrevue, mais il a tout de même fait une déclaration écrite envoyée aux médias.

Il souligne, comme le fait le rapport, que sa conjointe « a refusé les transfusions sanguines non parce qu'elle y était forcée, mais par respect pour ses convictions auxquelles elle attachait un grand prix. »

M. Roy semble pour sa part satisfait du rapport du coroner.

« Nous sommes reconnaissants envers le coroner pour le travail qu'il a accompli. »

— Paul-André Roy, conjoint d'Éloïse Dupuis

Il remercie aussi le personnel médical pour son travail. « Durant l'hospitalisation d'Éloïse, les membres du comité de liaison hospitalier ont pourvu à des renseignements utiles sans jamais chercher à imposer leur conscience à Éloïse. »

À lire aussi: